

Le gouvernement compte sur l'apprentissage pour le « renouvellement des effectifs »

Publié le 14/02/2017 • Par [Claire Boulland](#) • dans : [A la une](#), [A la Une RH](#), [Actu Emploi](#), [France](#) • Club : [Club RH](#)



© Claire Boulland

Alors que se prépare pour fin février/début mars un "plan d'actions en matière d'ouverture de la fonction publique et de promotion de la diversité", le gouvernement a mis la lumière sur l'apprentissage, lundi 13 février 2017 à l'Élysée. **Enjeu : le renouvellement des effectifs dans les trois versants.**

L'apprentissage dans la fonction publique était à l'honneur à l'Élysée, lundi 13 février 2017. Entouré de la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, et de la secrétaire d'État à la Formation professionnelle et à l'apprentissage, Clotilde Valter, le chef de l'État a « salu[é] le succès de la mobilisation lancée en 2014 en faveur de l'apprentissage dans la fonction publique ».

Un « succès » tout de même moindre qu'espéré : l'objectif de **10 000 apprentis** d'ici septembre 2016 dans la fonction publique d'Etat – cible du plan – est loin d'être atteint. **Seuls 8 300 ont été recrutés** depuis la mise en place de ce plan en 2014, selon les services de l'Élysée (8500 selon le ministère de la Fonction publique). **En 2015, l'État n'a accueilli que 3 590 apprentis** ; le versant hospitalier, contraint par des filières très réglementées, que 600. Les services du ministère de la fonction publique indiquent à la Gazette ne pas encore disposer de données pour 2016, « une publication comprenant des statistiques sur les trois versants est prévue pour juin 2017 ».

La fonction publique territoriale, qui n'était soumise à aucun objectif, était en 2015 le principal employeur des nouveaux apprentis avec 61% des entrants, mais

avec un recul de 9,8% par rapport à 2014 relevaient en juin dernier les « [stats rapides](#) » de la DGAFP. Dans le détail, **ce sont les communes qui ont recruté en majorité (59 %)**, suivies par les départements et les régions (13 % et 7 %). **La FPT dénombrait au total, fin 2015, plus de 11 000 apprentis**. La part des femmes apprenties y était stable (46%). Les mineurs représentaient 21 % des nouveaux contrats signés, contre 10 % et 8 % respectivement dans la FPE et la FPH.

L'enjeu du renouvellement des effectifs

L'enjeu de l'apprentissage pour la fonction publique, c'est le renouvellement des effectifs, ont expliqué tour à tour Annick Girardin et François Hollande. « La fonction publique ne compte que 14,5 % d'agents de moins de 30 ans et 5 % de moins de 25 ans ! Il y a un enjeu démographique et un enjeu de renouvellement pour nos administrations, que ce soit à l'État, à la territoriale ou dans l'hospitalière : il faut que notre fonction publique soit ouverte aux jeunes », a martelé une nouvelle fois Annick Girardin, rappelant à cet égard les actions mises en œuvre par le gouvernement pour améliorer l'attractivité de la fonction publique et en faciliter et diversifier l'accès, en particulier dans le cadre de la loi Égalité et Citoyenneté. Laquelle prévoit, notamment, de la formation pour les tuteurs investis de cette nouvelle mission.

De nouvelles mesures en ce sens seront prises dans le cadre du « plan d'actions en matière d'ouverture de la fonction publique et de promotion de la diversité » qui pourrait être présenté fin février/début mars, selon le cabinet de la ministre.

« Ce sont toujours les mêmes candidats qui se présentent aux concours de la fonction publique. Il faut plus de jeunes informés sur la fonction publique qui candidatent et qui fassent carrière. Il faut diversifier les profils des candidats et valoriser l'apprentissage », a déclaré François Hollande, insistant l'importance des maîtres d'apprentissage et de leur accompagnement. Les données de la DGAFP de juin dernier relevaient que c'est dans la FPT que l'apprentissage préparait le plus souvent à un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat : 45 % contre 23 % dans la FPH et 10 % dans la FPE en 2015.

FOCUS

Les apprentis du département de l'Essonne reçus à l'Élysée

Huit jeunes apprentis du conseil départemental de l'Essonne étaient présents, lundi 13 février 2017, à l'Élysée. L'occasion pour le département de faire valoir, par voie de communiqué, le recrutement de 24 nouveaux apprentis depuis la rentrée 2016, portant ainsi leur nombre total à 40. « Ils sont répartis dans les directions du Conseil départemental de l'Essonne et sont accompagnés par des maîtres d'apprentissage très investis, qui ont suivi pour ce faire, une formation de trois jours », précise-t-il.